

Compte-rendu du conseil de l'ED du 2 juillet 2014

1. Approbation du PV du 03/06/2014

2. Résultat des bourses A*MIDEX et Labex

une demande I2M a été retenue par A*MIDEX. Deux bourses LABEX (une en info et une en maths) ont été attribuées.

3. Le point sur le suivi des thèses de deuxième année.

Au LIF cela a eu lieu une demi-journée, le 10 juin. Etaient présents les directeurs concernés, un représentant du labo et un représentant de l'ED. Bon retour des étudiants qui sont satisfaits que l'on s'intéresse à leur travail et qui ont été rassurés.

A l'I2M chaque équipe a dû s'occuper de ses propres doctorants. Les entretiens sont encore en cours, et devraient être terminés d'ici mi-juillet.

Au LSIS chaque doctorant a écrit un rapport sur son état d'avancement (relu par un membre permanent du laboratoire) et fait une présentation orale de 10 mn lors des journées du laboratoire, les 12-13 juin.

4. Attribution des contrats doctoraux 2014/2017

Il y a au total 7 CD à attribuer. Chacune des deux années à venir l'ED 184 disposera également de 7 contrats. Des demandes présidentielles sont possibles (21 bourses au total). Pour rappel cette année au niveau d'AMU (toutes ED confondues) 6 contrats doctoraux supplémentaires ont été réservés à des projets interdisciplinaires associant deux écoles doctorales (aucun projet retenu pour notre ED) et que 4 contrats doctoraux ont été réservés pour cofinancer des doctorats en partenariat avec la DGA au titre de la participation d'AMU au "club des partenaires défense" (un projet LIF retenu mais non mené à terme faute de candidat). Le VPR attire également notre attention sur la possibilité future de bénéficier de cofinancements européens (programme Cofund, cofinancement AMU et Europe) pour des contrats doctoraux dès lors que les candidats sélectionnés pour leur qualité scientifique font preuve de mobilité géographique. Il nous engage donc à ouvrir la sélection vers des candidats d'universités étrangères dès cette année et les années à venir.

Nous avons reçu 22 dossiers (I2M 13, LSIS 5, LIF 4). Après discussion 20 candidatures sont classées, parmi elles 3 seront proposées au titre du contingent président.

Gestion de la liste principale et de la liste supplémentaire : le conseil a décidé de procéder comme l'ED 353. Les candidats sur la liste principale seront informés immédiatement et devront renvoyer une attestation d'acceptation d'ici une semaine. La liste des candidats ayant acceptés sera transmise à la DRV. Les candidats sur la liste complémentaire seront informés par courrier électronique (avec leur(s) directeur(s) en copie) de leur rang sur la liste complémentaire. Ils seront avertis que si un contrat pouvait leur être proposé suite à des désistements, ils seraient contactés par courrier électronique et tenus d'y donner suite sous 8 jours (hormis de la période du 15 juillet au 15 août).

5. **Questions diverses**

Il est rappelé que les doctorants doivent s'inscrire tous les ans, de préférence avant fin octobre. Les modalités sont décrites en détail sur la page web de l'ED. Tous les dossiers devront passer par le secrétariat. Les premières années auront un entretien avec la direction de l'ED pour leur inscription pédagogique avant de valider leur inscription administrative (rdv à prendre par mail auprès de Sonia). Merci aux DU de faire passer le message.

L'ED va s'équiper d'un vidéo-projecteur.